

M. Berger: Monsieur le Président, le gouvernement libéral précédent a mis fin au financement sectoriel et a versé de l'argent sans conditions pour répondre à la volonté des provinces qui ne voulaient pas que le gouvernement fédéral se mêle de leurs affaires. Nous avons donc décidé de faire un essai et de voir ce qui se passerait. Maintenant, nous savons ce qui s'est passé. Les provinces prennent l'argent qui était supposé être consacré à l'éducation et elles le dépensent pour construire des routes, des trottoirs et d'autres choses du genre. Il est temps qu'un gouvernement national défende les priorités nationales.

M. Orlikow: Monsieur le Président, je tiens à dire au député que le seul parti du Parlement qui s'était opposé à la terrible décision que le gouvernement libéral de l'époque avait prise de modifier l'ancienne façon de procéder était le Nouveau parti démocratique. Je vois que le député de Davenport (M. Caccia) est ici et il sait que je dis la vérité. Lorsque le gouvernement libéral a présenté cette proposition, il a obtenu l'appui et les voix des conservateurs.

M. Berger: Tout ce que je puis dire, monsieur le Président, c'est que je n'étais pas ici à l'époque où cette décision a été prise. Je crois le député quand il me dit que le Nouveau parti démocratique s'était opposé à cette proposition à ce moment-là. Je souhaiterais cependant que le NPD ait aujourd'hui les mêmes principes qu'il y a sept, huit ou neuf ans.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir poser une question au député dans la minute qui reste avant l'heure du déjeuner. Je tiens à féliciter le député de Laurier (M. Berger) pour son intervention. Les électeurs de Laurier et les Canadiens sont bien servis par le député.

Il y a deux points que le député n'a pas abordés durant son intervention: tout d'abord, les nominations au Sénat du Canada et, deuxièmement, les nominations à la Cour suprême du Canada. Dans les 30 secondes qui restent, le député pourrait-il dire ce qu'il pense sur ces deux points?

M. Berger: Tout ce que je puis dire dans les quelques instants qui me restent, monsieur le Président, c'est qu'on peut certes préconiser de formaliser le processus de consultation existant depuis quelque temps à propos des nominations à la Cour suprême. Quant au Québec dont le système juridique diffère de celui du reste du pays, il fallait faire quelque chose pour donner formellement au gouvernement du Québec son mot à dire sur ces nominations.

Quant au Sénat, j'estime qu'il est nécessaire là aussi de donner aux gouvernements provinciaux leur mot à dire sur ces nominations, mais la formule à laquelle on en arrive dans l'Accord du lac Meech remet réellement toute l'affaire entre les mains des provinces sans laisser absolument aucune marge...

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis désolé, mais le temps de parole du député est écoulé. La période réservée aux questions et observations est expirée.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

Article 21 du Règlement

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADO-AMÉRICAIN—LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS SACRIFIÉES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, avec l'Accord de libre-échange signé par le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et les déclarations de ce dernier hier alors qu'il a admis que dans cet Accord il y avait des perdants et des gagnants, il n'a malheureusement pas nommé les perdants... J'aurais aimé que le premier ministre nous nomme quelques catégories de travailleurs et de travailleuses qu'il a sacrifiées au Canada pour signer cet Accord. Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses de l'industrie du textile? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses de l'industrie de la chaussure? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses de l'industrie de la bonneterie? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses de l'industrie du cuir? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses au niveau de l'agriculture? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses au niveau du transport ferroviaire? Est-ce que ce sont des travailleurs et des travailleuses au niveau du transport, des chantiers maritimes?

Monsieur le Président, je termine là-dessus et j'aimerais savoir—le dossier de l'est de Montréal, le comité de la Relance demande de former un comité spécial de subventions pour moderniser l'industrie de l'est, de désigner l'est... Maintenant avec le libre-échange, c'est la mort de l'est de Montréal, tel que l'Accord fut signé par le premier ministre.

* * *

[Traduction]

LA DÉCENTRALISATION

LE LABORATOIRE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE—OPPOSITION AU DÉMÉNAGEMENT

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, les rumeurs vont bon train dans notre grande ville d'Ottawa et on a ainsi eu vent dernièrement de la possibilité que soit déménagée à Winnipeg une partie du Laboratoire de lutte contre la maladie.

Selon le président du gouvernement régional, M. Andy Haydon, Ottawa a trop souvent fait les frais de la cupidité des uns et des autres ces dernières années. M. Jim Durrell, le maire d'Ottawa, m'a écrit pour me signaler que tout avantage que pourrait tirer Winnipeg le serait au détriment d'Ottawa. Les deux ont raison.